

CONTRAT

MAQUILLAGE PERMANENT



NOM: _____ Prénom: _____

PRESTATION:  SOURCIL  LIGNER  SOUCHE METHODE:

DATE PREMIER RDV: _____
ou FIDELITE 30% - 50% - 70%

DATE RDV RETOUCHE: _____

PREMIER RDV ou FIDELITE 30% - 50% - 70%
PIGMENT 1: _____ N° DU LOT: _____
PIGMENT 2: _____ N° DU LOT: _____
AIGUILLE: _____

RDV RETOUCHE
PIGMENT 1: _____ N° DU LOT: _____
PIGMENT 2: _____ N° DU LOT: _____
AIGUILLE: _____

CONSENTEMENT ECLAIRE

PREALABLE A UNE DERMOPIGMENTATION

Je soussigné(e)
Conformément à l'arrêté du 3 décembre 2008 relatif à l'information préalable à la mise en oeuvre des techniques de tatouages par effraction cutanée, de maquillage permanent (disponible au Studio Twostep), atteste que :

- J'ai été informé(e) de manière claire et détaillée:
 - Du caractère irréversible des tatouages impliquant une modification corporelle définitive
 - Du caractère nécessaire d'une retouche payante dans un délai de 12 à 24 mois.
 - Du caractère éventuellement douloureux des actes
 - Des risques d'infections
 - Des précautions à respecter après la réalisation des techniques, notamment pour permettre une cicatrisation rapide
 - Du temps de cicatrisation adapté à la technique qui a été mise en oeuvre et des risques cicatriciels
 - Des risques allergiques notamment liés aux encres de tatouages
 - Des risques de modification de la couleur du pigment qui dépend du renouvellement cellulaire de ma peau, de son exposition au soleil, et de la fumée de cigarette si je suis fumeur(se).
- J'ai rempli le questionnaire de non contre-indications (au verso), des maladies, traitements, et interventions éventuelles que j'ai à ce jour.
- Vous m'avez expliqué les détails de l'acte en termes clairs et avez répondu à toutes mes questions.
- Je vous ai donné mon accord irrévocable pour le tracé et la couleur des pigments utilisés pour mon maquillage permanent. Nous avons validé ensemble le dessin avant de passer en salle de dermographie. J'ai pris note qu'il existe un certain degré d'imprévisibilité dans la qualité ou la durée du résultat attendu, qu'il persiste enfin un caractère subjectif en matière esthétique. Une seconde visite 3 semaines à 1 mois après la prestation peut parfois être nécessaire afin d'optimiser le résultat. Pour une correction d'un ancien maquillage permanent non effectué au studio Twostep nous ne pouvons garantir le résultat définitif. Une seconde retouche payante peut alors être obligatoire (120€).
- J'ai constaté que les emballages des aiguilles et des pigments utilisés pour mon intervention ont été ouverts devant moi afin de garantir leur caractère unique, jetable et stérile. Le Studio Twostep, 4 Cité Chabert à Valence dispose d'une pièce uniquement dédiée au maquillage permanent répondant aux normes d'hygiène strictes. Certains produits sont ensuite collectés par les services d'hygiène(DASRI). Nous utilisons un matériel high tech dernière génération avec des pigments organiques naturels d'une des plus grandes marques de maquillage permanent. Ces pigments sont reconnus pour leurs couleurs naturelles qui restent intactes, stables, faciles d'application et ont été testés et approuvés par le laboratoire allemand CTL. Mélody Di Centa et son équipe ont été formés par la prestigieuse école internationale de Paris Maud Maquillage Permanent et disposent du diplôme Hygiène et salubrité (certificats de formation disponibles à l'accueil).
- J'autorise la société STUDIO TWOSTEP, qui a son siège au 4 Cité Chabert à Valence, répertoriée sous le n°809 879 679 au R.C.S. Romans, avec comme représentante Mélody Di Centa et l'ensemble de son équipe à:
 - disposer pleinement et irrévocablement des images fixes (photos) ou en mouvement (vidéos) me représentant ainsi que des éléments sonores dont je suis l'émetteur, à utiliser mes nom et prénom à des fins d'exploitation, ci-dessous définies. Ces images, vidéo et éléments sonores sont destinés à être reproduits, représentés et/ou adaptés, en tout ou partie, s'il y a lieu, sur internet et sur tous les supports de communication et marketing associés (facebook, instagram, site internet, écran tv, flyer, vitrine, affiche, blog, revue de presse...). Cette autorisation gracieuse vaut pour le monde entier et sans limite de durée. Par la présente, je reconnais ne pas prétendre à une réparation d'un préjudice quel qu'il soit du fait de l'utilisation de mon image.
- Par la présente, je décharge de toute responsabilité ma technicienne ainsi que la société pour laquelle elle travaille (incluant sociétés ou compagnies affiliés) de toute réclamations ou procédures judiciaires.

DATE - SIGNATURE - MENTION MANUSCRITE OBLIGATOIRE « LU ET APPROUVE »

Consentement réalisé en 2 exemplaires, dont un est remis au client qui le reconnaît



Cochez la case correspondant à votre état de santé actuel

L'état de santé du client, en particulier s'il suit un traitement, peut contre indiquer l'acte envisagé notamment si vous êtes enceinte ou en cours de traitement de chimiothérapie ou en cas de terrain allergique aux produits et matériels utilisés (pigments de tatouage). Il est conseillé d'en discuter préalablement avec un professionnel ou son médecin traitant.

Si vous êtes enceinte	
Si vous souffrez d'une maladie type cancer	
Si vous souffrez d'une maladie auto-immune (VIH , sclérose en plaques ...)	
Si vous souffrez d'une maladie dermatologique active (psoriasis, eczéma...) sous traitement Roacutane	
Si vous souffrez de diabète	
Si vous prenez des anti coagulants ou souffrez de problèmes cardiologiques	
Si vous avez récemment pris de l'aspirine	
Si vous souffrez de conjonctivite	
Si vous êtes fumeurs	
Si vous souffrez d'herpès	
Si vous souffrez d'asthme	
Si vous êtes sujet aux allergies métaux (chrome, cuivre...)	
Si vous êtes sous traitement à la vitamine A acide, aux acides de fruits AHA ...	
Si vous avez des problèmes de cicatrisation	
Si vous avez subi une décoloration, teinture récente de la zone à pigmenter ou une pose de faux cils	
Si vous prenez des anti- inflammatoires	

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

RESERVATION - ACOMPTE - ANNULATION- PAIEMENT - RETOUCHE- CORRECTION - CONSENTEMENT

- RESERVATION:** Pour réserver mon rendez vous de maquillage permanent, **je reconnais avoir réglé un acompte** d'un montant défini par le Studio Twostep. **L'acompte est un premier versement** à valoir sur la prestation de maquillage permanent, **celui-ci implique un engagement ferme de la part du client**. Ce premier paiement peut s'effectuer en Carte bleue, espèces ou chèque et est encaissé le jour de la prise de rendez vous. Si ce paiement se fait en chèque par voie postale, votre rendez vous ne sera garanti qu'à réception du chèque.
- ACOMPTE:** L'acompte quelque soit son montant n'est en aucun cas remboursable. Il n'est valable que pour la prestation maquillage permanent
- ANNULATION:** Toute annulation du rendez passé le délai de 72h avant l'intervention implique l'encaissement de cet acompte en dédommagement du temps de prestation perdu. Dans ce cas la prise d'un autre rendez vous consécutif à une annulation impliquera le paiement d'un nouvel acompte. Le rendez vous pouvant être déplacé au maximum 72h avant l'intervention et une seule fois au bon vouloir du studio Twostep.
- PAIEMENT:** Le jour du rendez-vous, vous vous engagez à régler le solde de la prestation en carte bleue ou espèces uniquement. Par exemple pour la prestation maquillage permanent du sourcil à 390€, si vous avez déjà réglé votre acompte de 90€ vous devez régler le solde de 300€ le jour du rendez vous avant ou après l'intervention.
PAIEMENT EN PLUSIEURS FOIS: Pour les paiements jusqu'à 4 fois, vous vous engagez à rembourser la somme totale de la prestation. La solution de paiement en plusieurs fois proposée en ligne ou en boutique est un micro crédit que vous consentez avec une société partenaire. Votre compte sera débité mensuellement d'un montant prédéfini. Des renseignements supplémentaires pourront vous être demandés par l'organisme de crédit (carte d'identité...). Aucune rétractation ou annulation n'est possible après cet engagement de crédit. **Toute cure non réglée dans son intégralité ne pourra être validée et les rdv ne pourront être pris.**
Le studio Twostep se réserve le droit de vous faire régler la totalité de la prestation le jour du rendez vous, à votre arrivée et avant l'intervention.
- RETOUCHE:** Une retouche est possible 1 mois après l'intervention (offerte dans le prix de départ). Ce rendez vous doit être fixé avec le premier pour vous garantir la disponibilité. De la même manière que pour le premier rendez vous avez jusqu'à 72h avant pour le modifier sans perdre votre acompte. **Toute annulation du rendez vous de retouche non signalée 72h avant l'intervention engendrera des frais pour la nouvelle prise de rendez vous de 50€.** Si votre maquillage permanent nécessite une seconde retouche (3 ème rendez vous), nous vous demanderons un règlement de 90€. La spécialiste se réserve le droit de refuser une retouche. Pour toute demande de changement de méthode et/ou d'effet entre entre le premier rdv et la retouche, cette modification engendrera des frais
- CORRECTION:** Concernant la correction d'un maquillage permanent qui a été réalisé dans un autre centre esthétique que le Studio Twostep:
-J'ai été informé clairement qu'il existe un certain degré d'imprévisibilité dans la qualité ou la durée du résultat attendu, que le résultat définitif n'est pas garanti ayant un ancien maquillage permanent non réalisé au Studio Twostep. Cette correction peut nécessiter une seconde retouche payante (120€) dans les 6 mois suivant le premier rendez vous. Je décharge toute responsabilité de ma technicienne ainsi que la société pour laquelle elle travaille de toute réclamations ou procédures judiciaires.
- CONSENTEMENT:** Après un délai de réflexion suffisant ainsi qu'une évaluation sérieuse, je vous donne mon consentement (informations au recto) à la réalisation d'un maquillage permanent sur la zone choisie. (signature avec mention lu et approuvé).
Je reconnais avoir au moins 18 ans le jour de l'intervention, ne pas être enceinte et ne pas avoir de contre indications médicales pour réaliser l'intervention.

DATE - SIGNATURE - MENTION MANUSCRITE OBLIGATOIRE « LU ET APPROUVE »

Consentement réalisé en 2 exemplaires, dont un est remis au client qui le reconnaît


SAS STUDIO TWOSTEP
4 Cité Chabert
26000 Valence
039 879 679 RCS Romans